

M^e Ksentini : "Le rapport annuel sur les droits de l'homme rendu public en janvier 2012"



Le rapport annuel sur l'état des droits de l'homme en Algérie «qui réserve une partie importante à la défense des droits économiques et sociaux des citoyens», sera rendu public à la mi-janvier 2012, annonce l'avocat

À l'occasion du 63^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et à la veille du 50^e anniversaire du 11 décembre 1960, M^e Farouk Ksentini, président de la Commission nationale consultative pour la promotion et la protection des droits de l'homme (CNCPPDH), a indiqué que le rapport annuel sur l'état des droits de l'homme en Algérie, qui réserve une partie importante à la défense des droits économiques et sociaux des citoyens et traite des approches thématiques à la une des droits de l'homme, sera rendu public à la mi-janvier 2012.

Le conférencier a fait remarquer que ce rapport considère que les droits économiques, sociaux et culturels méritent une «approche dynamique» et une «vigilance constante» eu égard à leur retentissement sur les conditions de vie des citoyens.

Il insiste aussi sur le dialogue et la concertation qui constituent «des armes efficaces» pour dénouer les tensions et parvenir à une «meilleure compréhension» des réalités nationales.

Selon M^e Ksentini, ce rapport se base sur les droits de la jeunesse, en matière de formation et surtout d'emploi.

Pour ce qui est des droits de l'homme, M^e Ksentini a précisé que ces derniers «s'améliorent dans le bon sens», soulignant par ailleurs le fait que «l'Algérie est un Etat de droit en voie de développement». Cela dit, «beaucoup reste à faire» selon lui, et ce, dans plusieurs domaines tels que la justice, les droits sociaux, la presse, la santé...

« Les droits sociaux vont mal, très mal », insistera-t-il. Et d'évoquer le droit du citoyen au logement, au travail, à la santé, à la scolarisation.

Dans un véritable plaidoyer pour le droit des Algériens «à une vie meilleure», l'invité du CRSS a évoqué la question de la cherté de la vie qui vient, selon lui, compliquer une situation sociale déjà en détresse. «Il y a urgence», devait-il souligner, précisant toutefois qu'il n'avait l'intention de jeter la pierre à qui que ce soit. Relancé sur la situation des droits de l'homme, M^e Ksentini a déclaré : «Je ne dis pas que les droits de l'homme vont bien, mais qu'ils vont mieux».

Il explique, faisant référence au retour de la paix civile dans le pays, que cette paix «est un des droits fondamentaux que le citoyen algérien a acquis». Il devait également évoquer la réforme de la justice comme un point positif dans l'amélioration de la situation des droits de l'homme, même s'il soutient que cette réforme «a tout de même accusé beaucoup de retard dans sa concrétisation».

Abordant la question des disparus, l'invité du CRSS a indiqué que 95% des dossiers de cette catégorie ont été réglés «sur les 6 543 dossiers de disparus, 6.520 ont été indemnisés à juin 2011».

Et c'est sans tabou aucun et sans démagogie que les débats ont porté sur plusieurs sujets liés à l'Etat de droit, la liberté d'expression, et aux droits fondamentaux du citoyen.

Sarah Sofi